

## SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE BINH-LAI

Étude de M<sup>e</sup> Albert Detay, docteur en droit,  
notaire à Saïgon, 15, rue Taberd  
ADJUDICATION AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 6 mars 1937)

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Detay, notaire à Saïgon, 15, rue Taberd, commis judiciairement à cet effet le mercredi 10 mars 1937 à 10 heures du matin ; de droits sociaux étant d'un quart dans la société civile dite « Société des Plantations de Binh-Lai » dont le siège est à Saïgon, rue Cornulier-Lucinière, n<sup>o</sup> 11.

Cette société a pour objet notamment la mise en culture de tous terrains et notamment l'exploitation d'une plantation d'hévéas sise au village de Lai-Uyen, canton de Binh-Hung, province de Thudaumot, d'une superficie totale de 190 h. 50 a., portant les numéros 9, 10, 11 et 30 du plan de lotissement des Anciens Combattants et comportant 29.500 arbres environ, maison d'habitation, usine et fumoir.

Mise à prix : 1.000 p.

Obligation pour l'adjudicataire de prendre à sa charge une part proportionnelle dans le passif social, ladite part s'élevant approximativement à 11.500 p.

### Procédure

Cette vente a lieu, conformément à l'article 826 du Code civil, aux requêtes, poursuites et diligence de M. Charles Lamorte, employé de commerce, demeurant à Saïgon, rue Cornulier-Lucinière, n<sup>o</sup> 11, agissant comme héritier de M. Victor Lamorte, industriel [BTP], demeurant à Saïgon, rue Cornulier-Lucinière, n<sup>o</sup> 11, y décédé le 11 juin 1929, en exécution d'une ordonnance rendue sur requête par M. le président du Tribunal civil français de Saïgon, le 4 février 1936.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de M<sup>e</sup> Detay, notaire à Saïgon, 15, rue Taberd,

*L'Impartial* du 3 mars 1937.

---